



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 avril 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/04/2007

D - 20070162

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 avril Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN ; M. Didier CAZABONNE ; M. Michel DUCHENE ; Mme Véronique FAYET ; M. Jean-Paul JAUFFRET ; M. Jean-Charles BRON ; Mme Françoise BRUNET ; M. Dominique DUCASSOU ; M. Stéphan DELAUX ; Mme Carole JORDA-DEDIEU ; M. Jean-Marc GAUZERE ; M. Claude BOCCHIO ; Mme Elisabeth VIGNÉ (*présente jusqu'à 17h15*) ; M. Joël QUANCARD ; Mme Muriel PARCELIER ; M. Henri PONS ; Mme Anne WALRYCK ; M. Pierre LOTHAIRE ; M. Jean-Louis DAVID ; Mme Anne-Marie CAZALET ; M. Alain MOGA ; M. Bruno CANOVAS ; Mme Françoise PUJO ; M. Jacques VALADE ; Mme Michelle DARCHE ; Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET ; M. Patrick SIMON ; Mme Anne CASTANET ; M. Charles CAZENAVE ; Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE ; Mme Eliane BON ; Mme Chantal BOURRAGUÉ ; Mme Mireille BRACQ ; Mme Nadine MAU ; Mme Françoise MASSIE ; M. Alain PETIT ; Mme Christine CHARRAS ; Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE ; Mme Elisabeth TOUTON ; Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF ; M. Jean MERCHERZ ; M. Guillaume HÉNIN ; Mme Chrystèle PALVADEAU ; M. Daniel JAULT ; Mme Michèle DELAUNAY ; Mme Claude MELLIER ; M. Jacques RESPAUD ; Mme Martine DIEZ ; Mme Brigitte NABET ; M. Vincent MAURIN ; M. Matthieu ROUVEYRE ; M. Pierre HURMIC ; Mme Marie-Claude NOEL ; M. Patrick PAPADATO ; M. Jacques COLOMBIER (*présent à partir de 15h50*);

Excusés :

M. Jean-Michel GAUTÉ ; M. Alexis BANAYAN ; M. Jean-Didier BANNEL ; Mme Laurence DESSERTINE ;
Mme Martine MOULIN-BOUDARD ;

Renouvellement du Centre Historique d'Agglomération. Plan de Communication. Participation au Plan de Financement. Autorisation.

M. Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le projet de renouvellement du centre historique comporte de multiples actions dans des champs aussi divers que l'habitat, l'espace public, le commerce, la gestion urbaine de proximité...

Ces actions impliquent des acteurs divers publics ou semi publics (Ville, Communauté Urbaine, InCité) ou privés (habitants, commerçants, associations, investisseurs, propriétaires) et sont mises en œuvre progressivement jusqu'en 2010.

La Ville a décidé, en lien avec InCité, d'accompagner le projet par un programme de communication et de concertation afin de :

1. affirmer une image positive de l'ensemble du centre historique de la métropole régionale
2. expliquer les enjeux du projet sur ce territoire
3. offrir une lisibilité des actions et des acteurs impliqués dans le projet

Après une première phase qui a permis la mise en œuvre de différents supports (plaquette, lettre d'information, panneaux de façades...), il convient de poursuivre cette action d'information et de communication avec notamment :

- l'actualisation de la plaquette de présentation
- la poursuite des lettres "vu d'ici" sur l'avancement du projet
- l'actualisation des fiches techniques sur les aides disponibles pour l'habitat, l'information sur le stationnement...
- la réalisation de kakémonos à installer aux points d'entrée du centre historique (visibilité)

- la réalisation de bâches à poser sur des immeubles en rénovation, informant sur l'opération.

Le coût global de cette deuxième phase 2007-2008 s'élève à 47.030,13 € TTC. Compte tenu de ses caractéristiques, elle est susceptible de bénéficier du soutien de l'Union Européenne dans le cadre du PIC Urban2 (FEDER) selon le plan de financement suivant :

Financeurs	Montant en €	%
Union européenne/FEDER	18 812,05 €	40%
Ville de Bordeaux	13 986,01 €	29,74%
In-Cité	14 232,07 €	30,26%
TOTAL TTC	47 030,13 €	

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Solliciter l'octroi de la subvention auprès de l'Union européenne, de signer tout document y afférent et de procéder à son encaissement sur le compte 7477 ouvert à cet effet à la fonction 824 du budget.
- Signer la convention à intervenir entre la Ville et InCité quant aux modalités de la participation financière de cette dernière (compte 7478 fonction 824) s'agissant du programme de communication.

ADOpte A LA MAJORITE
VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 avril 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Michel DUCHENE
Adjoint au Maire

